

## Communiqué de presse

Paris, le 29 juin 2018

# INOCAP Gestion rembourse le FCPI Innovation Industrielle dans les temps et avec plus-value

INOCAP Gestion annonce le remboursement du FCPI Innovation Industrielle, créé en août 2011 pour une durée de vie de 7 ans maximum. Sa stratégie d'investissement ciblait des TPE-PME innovantes majoritairement cotées et actives dans le secteur de l'industrie situées en France ou en Europe. Ces sociétés devaient faire état de process de fabrication, de propriété intellectuelle puissante et de brevets exploitables leur permettant d'accroître leurs parts de marchés en France ou à l'international.

Le fonds a investi tout au long de sa durée de vie dans 31 sociétés et a liquidé sa dernière participation le 12 juin lors de l'introduction en Bourse de la société Kalray.

Les opérations de liquidation étant dorénavant terminées, le Fonds est remboursé ce vendredi 29 juin 2018.

La valeur liquidative de dissolution est de 111,37€ par part (100€ à l'origine) soit un gain brut de 11,37% sans défiscalisation et 102,49% avec la défiscalisation. En effet, la souscription à ce fonds a permis aux porteurs de parts de défiscaliser leur ISF à hauteur de 45% du montant investi.

Ce nouveau remboursement, le 13<sup>ème</sup> depuis la création d'INOCAP Gestion, se fait une fois de plus dans les délais de vie maximum prévus lors de la création du fonds et prouve le savoir-faire de l'équipe de gestion à mener à bien les processus de cession.

### **INOCAP**Gestion

#### A propos d'INOCAP Gestion

INOCAP Gestion est une société de gestion de portefeuille indépendante agréée par l'autorité des marchés financiers fin 2007 spécialisée dans les actions européennes, au travers d'une gamme d'OPCVM et de FIA. A fin 2017, les encours d'INOCAP Gestion dépassent les 600 M€. Son équipe est composée de 20 personnes dont 7 gérants.

En sa qualité de société de gestion agréée AMF, INOCAP Gestion est membre de l'AFG, association française de la gestion financière.

#### Contacts presse